

1) Introduction

En ouvrant la séance, Jacky LECOURT demande aux personnes présentes s'il y a des remarques sur la dernière réunion du comité (22 février 2022) :

Point 20 : Salle du Bel Automne

Les toilettes des hommes ont été refaites suite à la demande de Madame Carmen SANCHEZ, qui dit avoir reçu les remerciements de la Ville d'Oloron pour son initiative.

2) Questions / Réponses

Point 23 : Friche Remazeilles

a) Une habitante souhaiterait une galerie dans la future Friche Remazeilles, qui donnerait plus de curiosité vers la culture.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISUÉ fait remarquer qu'il existe, en plus de la Galerie Révol, 2 galeries situées à Ste-Croix (gratuites).

Elle signale qu'il y a des soirées Jazz Club au Centre Social La Haüt et que la prochaine soirée aura lieu le vendredi 22 avril à 20h30.

Geneviève BOURDEU répond que de nombreuses manifestations et expositions ont lieu toute l'année.

b) Un participant propose qu'il y ait, le dimanche, des grandes tables sur le devant du bâtiment. Le matériel serait prêté par l'association ESTIVADE.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ informe que les groupes d'atelier de Remazeilles sont terminés et qu'une période expérimentale aura lieu au mois de mai.

Près de 1 000 personnes ont répondu à l'appel du Forum Citoyen du dimanche 20 mars. La programmation définitive devrait être connue à l'automne.

Point 24 : Parking Carrefour Market

a) Monsieur Jacques LESTELLE suggère que le mur situé sur le parking soit décoré artistiquement et peut-être passer par l'opération façades de la Ville.

Réponse : Il s'agit d'une prestation à la charge du propriétaire.

b) Monsieur Jacques LESTELLE demande que le parking soit nettoyé.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ explique qu'il s'agit d'un parking privé. Monsieur Jacques LESTELLE pense qu'une convention entre la Ville et le magasin Carrefour Market (locataire) pourrait se faire. Ce parking offre la possibilité de stationner pour les clients, les manifestations au Jardin Public et à la Salle Jéliote. Le nettoyage se ferait en 2 parties pour ne pas gêner les véhicules.

Point 25 : Jardin Public

a) Que devient le petit bar, où l'on peut trouver boissons, glaces, gaufres, crêpes, qui est fermé depuis un certain temps ?

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ répond qu'un appel à candidature a été lancé et que les candidatures seront étudiées et rendues en mai-juin 2022.

b) Suite à la visite de quartier, Jacky LECOURT et Geneviève BOURDEU renouvellent la demande de nettoyage de la murette qui entoure le Jardin Public, côté rue Carrérot – face à la

Bijouterie Bayce. La foire du 1^{er} mai étant passée, nous pensons qu'il serait une priorité à l'ouverture de la saison estivale et serait un atout supplémentaire à l'embellissement de la ville.

Réponse : Les services techniques ont bien pris note de cette demande. Le service qui doit intervenir a des obligations de saisons (plantation des fleurs et mise en place des arrosages, tonte et désherbage des rues). Ce nettoyage sera donc fait ultérieurement.

c) Monsieur Jacques LESTELLE demande à cacher les conteneurs et poubelles qui se trouvent face au bar « Le Vigny » par une palissade ou autre.

Réponse : Les conteneurs ont été supprimés.

Point 26 : Tribunal

Madame Carmen SANCHEZ demande que les ferrailles situées derrière le tribunal soient enlevées.

Réponse : Les ferrailles ont été enlevées (problème de dépôt sauvage).

Point 27 : Rue Louis Barthou

a) Une habitante de la rue Louis Barthou aimerait connaître le nombre de ressortissants aux raccordements aux égouts.

Réponse apportée lors de la réunion : Patrick NAVARRO s'en occupera personnellement.

b) Il est demandé que les détritiques, cartons, couvertures et autres objets qui jonchent l'entrée de l'ancien magasin « Totone et cristobal » au n°38 de la rue soient enlevés.

Réponse : Les détritiques ont été enlevés.

Point 28 : Entre la Gare SNCF et le Quartier des Fontaines

Un participant demande que les barrières du pont du chemin de fer soient repeintes.

Réponse : Ces travaux seront effectués lors des chantiers jeunes (été 2022).

Point 29 : Salle du Bel Automne

Un participant demande la réparation d'un carreau cassé.

Réponse : Les travaux ont été réalisés.

Point 30 : Rue Carrérot

Est-il possible de demander au propriétaire de l'ex garage Haurat de procéder au nettoyage de la parcelle qui est envahie par une végétation sauvage ?

Réponse : Un courrier va être envoyé pour exiger le nettoyage.

3) Informations

Geneviève BOURDEU a présenté le projet d'aménagement de la friche Remazeilles (voir annexe – page suivante), initié et conçu par Jacques LESTELLE. Après un long échange constructif entre participants et l'auteur, celui-ci a été approuvé par l'ensemble des présents.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 7 juin 2022 à 20h30 à la salle du Bel Automne

Projet d'aménagement de la friche Remazeilles

Objectifs du projet

La friche Remazeilles pourrait devenir à la fois :

- **Un lieu de rencontres et d'échanges dans la convivialité**, un endroit où l'on peut se retrouver pour partager un moment entre amis autour d'un café, d'un verre, d'un demi, devant une assiette de tapas ou de produits locaux. Vivre à plusieurs un match de rugby, de foot, de tennis, une étape du tour, les épreuves des J.O
- **Un lieu d'excellence qui mettra en valeur les savoir-faire locaux** qu'ils soient industriels (LAULHERE, LINDT, LARTIGUE, L' AERONAUTIQUE) autres, le « RUSSE » d'ARTIGARREDE ARTISANAUX (vitrine pour les professionnels) et lieu d'exposition pour les artisans d'art, peintres, sculpteurs et autres artistes)
- **Un lieu d'animations** dans le domaine musical, comme dans le domaine culturel, voire le débat citoyen, en partenariat avec les autres équipements de la ville

Moyens

Pour permettre de satisfaire l'ensemble de ces objectifs, les modules qui occuperont l'espace devront permettre d'accueillir :

- **Un bistro, bar à bière, un resto**
- **Situés à l'entrée, ils pourraient s'ouvrir sur une terrasse / veranda vers le jardin public**
- **Une petite halle** (2^e point de vente pour des commerçants locaux) dont les modules seraient occupés par un boucher-charcutier, un volailler, un boulanger-pâtissier, un fromager, un marchand de fruits et légumes, dont certains produits pourraient être consommés sur place dans le resto voisin
- **La boutique éphémère.**
- **Une vitrine virtuelle à disposition des commerçants locaux qui souhaiteraient communiquer sur leurs nouvelles collections et promotions**
- **Des boutiques à partager** pour les artisans d'art et autres acteurs de la vie économique locale
- **Un espace-forum** pour les animations et expositions en partenariat avec le CIAP
- **espace événementiel** où seraient présentées les activités qui rythment la vie du quartier, (la foire du 1^{er} Mai, le festival de Jazz, quartier d'été, la garburade)
- **Un BOOWLING** si l'espace le permet

Gestion

- **L'investissement** serait porté par la collectivité locale. Quant aux occupants, ils seraient soumis au règlement d'un loyer. Celui-ci contribuerait ainsi, partiellement à l'amortissement de l'investissement.
- **La gestion et l'animation du site** seraient assurées par une association à créer par les occupants
- le lieu pourrait s'appeler **A NOUSTE (Chez nous)** et le logo pourrait représenter les visages dessinés d'un jeune couple, très souriants, coiffés d'un beret

Jacques LESTELLE
20/03/2022.